



Ambassade de France en Afrique du Sud
Service économique de Pretoria

Paris, le 1er juin 2020
Affaire suivie par : Fabien BERTHO
et Antoine WILLENBUCHER

Les échanges commerciaux entre la France et la Namibie en 2020

Le commerce bilatéral entre la France et la Namibie a progressé de 29% en 2020 pour atteindre 78 M EUR. Cette performance est singulière dans un contexte mondial de crise sans précédent et s'explique par une nette progression des exportations (rééquilibrage après des mauvaises performances en 2018 et 2019, notamment permis par les ventes de machines industrielles et de produits chimiques) et des importations (hausse des ventes d'uranium et de minerais dont la France est un acheteur historique). A noter toutefois que le niveau de la relation commerciale entre les deux pays reste nettement inférieur à ceux enregistrés au début de la décennie (149 M EUR en 2012) et que la Namibie demeure un partenaire commercial marginal pour la France, en raison notamment de l'étroitesse de son marché.

1. Les exportations françaises vers la Namibie continuent de progresser malgré la crise

En 2020, les exportations françaises vers la Namibie ont augmenté de 57%, pour atteindre 14 MEUR – elles progressent ainsi pour la seconde année consécutive, après avoir atteint un point bas de plus de dix ans en 2018 (7,4 M EUR). Malgré cela, le niveau atteint en 2020 reste nettement inférieur à la moyenne de ces dix dernières années (29 M EUR). Cette bonne performance est notable alors que, dans un contexte de crise, le PIB de la Namibie s'est contracté de 8% au cours de l'année.

Cette évolution s'explique en grande partie par la forte augmentation des exportations de « machines industrielles et agricoles », qui ont atteint 4,9 M EUR (+161%, soit une contribution positive de 34 points) – portées par la progression des ventes d'échangeurs de chaleur, de moteurs et d'imprimantes industrielles. Les exportations de « produits chimiques, parfums et cosmétiques » enregistrent également une progression importante (+146% et +28 points).

A l'inverse, nos exportations de « produits informatiques, électroniques et optiques » ont reculé de plus de 70% (soit une contribution négative de 5 points) – en lien avec la forte baisse des ventes d'écrans tactiles. Sur la période, on observe également une diminution des exportations de « produits en caoutchouc et en plastique » (-71% et -5 points) – notamment des produits d'emballage.

La composition de nos exportations, relativement diversifiée, a évolué de manière significative en 2020. Le premier poste d'exportations demeure de loin les « équipements mécaniques, électriques, électroniques et informatiques » (54% des exportations, soit un niveau équivalent à la moyenne sur les cinq dernières années). Viennent ensuite, les « produits chimiques, parfums et cosmétiques » (notamment réactifs de laboratoire et agents de surface) dont la part bondit de 19% à 30%, s'établissant à un niveau bien supérieur à celui de la moyenne de ces cinq dernières années (15%). Les « produits pharmaceutiques » (médicaments et vaccins) se maintiennent au troisième rang – avec près de 10%, leur part étant en recul par rapport à 2019, tout en restant proche de la moyenne des cinq dernières années.

Le marché namibien se positionne au 165^{ième} rang des débouchés pour les produits français (le 44^{ième} en Afrique). En 2019 (dernières données disponibles), la France était aussi un fournisseur marginal pour le pays : 19^{ième} au niveau mondial (avec une part de marché de 0,7%) et le 8^{ième} au niveau européen.

2. Les importations de la France en provenance de Namibie continuent aussi de progresser

En 2020, les importations de la France en provenance de Namibie ont progressé de 24%, pour atteindre 65 MEUR – après une augmentation de 22,5% en 2019, alors qu’elles avaient fortement diminué depuis la moitié des années 2015 (point haut historique à 177 M EUR). Le poste qui a le plus contribué à cette augmentation est celui des « produits métallurgiques et métalliques » (+67%, soit une contribution positive de 20 points), en lien avec un regain d’intérêt des opérateurs français pour l’uranium namibien – qui se place au troisième ou quatrième rang des producteurs mondiaux selon les années. La France est ainsi un client stratégique et historique de l’uranium namibien, le second client en 2020 (13,5% du total des achats du minerai), derrière la Chine (35%) et devant le Canada (9%)

A noter que nos importations de « produits agricoles, sylvicoles, de la pêche et de l’aquaculture » progressent aussi, mais dans une moindre mesure (+41%, soit +2,4 points) – augmentation des achats de poissons blanc.

La structure de nos importations en provenance de Namibie demeure dominée par deux types de produits. D’une part, les « produits métallurgiques et métalliques » (uranium et dans une moindre mesure zinc) a représenté près de 40% du total en 2020, contre une moyenne de 55% sur les cinq dernières années. **D’autre part, par les « produits des industries agroalimentaires »**, (presque exclusivement du poisson transformé et, dans une moindre mesure, de la viande bovine) qui a compté pour 40% de nos importations en 2020, contre 30% en moyenne ces cinq dernières années. Viennent ensuite les « produits chimiques, parfum et cosmétiques » (7% en 2020 contre 4% en moyenne, notamment charbon de bois et engrais), puis les « produits agricoles, sylvicoles, de la pêche et de l’aquaculture » (7% en 2020 contre 3% en moyenne, notamment des fruits et des plantes médicinales pour l’industrie de la parfumerie).

En 2020, la Namibie était le 102^{ième} fournisseur de la France au niveau mondial.

3. Le déficit bilatéral structurel se creuse en 2020, confirmant une dynamique observée depuis 2018

Nos importations ayant progressé davantage en valeur que nos exportations, le déficit commercial (structurel) de la France vis-à-vis de la Namibie se creuse à nouveau, pour atteindre 50 MEUR (+17%) – confirmant ainsi une dynamique que l’on observe depuis 2018, même si elle est très légère. Le déficit bilatéral s’établit toutefois à un niveau bien inférieur à celui enregistré au milieu de la décennie (jusqu’à 160 M EUR en 2015).